



PAVANT

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL 2013

Mot du Maire

Pavanais, Pavanaïses

Cette année encore c'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir ce nouveau numéro du bulletin municipal de Pavant. Vous y trouverez des informations concernant la vie de la commune et de ses associations.

L'année 2012 a été marquée par les élections législatives et présidentielles. Le taux de participation aux différents scrutins a été tout à fait satisfaisant et du même ordre de grandeur que les taux de participations au niveau national. A l'instar du Président de la République, ces scrutins ont eu pour conséquence l'arrivée de nouveaux élus aux fonctions de député, ce qui a été le cas pour notre circonscription.

Cette année 2012, comme les années précédentes, a été au niveau national sous l'effet de la crise, par une certaine morosité et les perspectives pour les communes ne sont pas très réjouissantes. En effet, pour 2013 l'État annonce le maintien de ses dotations destinées aux collectivités mais prévoit dès maintenant leur diminution pour 2014 et 2015.

Malgré ce contexte économique difficile, nous continuons à faire ce pourquoi vous nous avez élus, avec des arbitrages financiers, nous obligeant parfois à reporter certaines réalisations.

Néanmoins depuis que vous nous avez élus, nous travaillons à désendetter la commune. Entre 2008 et aujourd'hui, cette dette a été réduite de près de 60% sans augmentation de la fiscalité communale. Le remplacement des fenêtres de la mairie, son ravalement de façade, la réouverture partielle de l'église sont quelques projets qui devraient aboutir cette année.

2013 sera aussi marquée par une réflexion sur la réforme des rythmes scolaires. Vous le savez nous sommes très vigilants concernant les questions qui touchent notre école. Cette réflexion se fera en concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves, les services de l'État, la communauté de communes et les associations afin que cette mise en place se fasse dans les meilleures conditions pour les enfants, sans que cela ne pèse trop lourd sur les finances de la commune.

Comme vous le constatez l'année 2013 s'annonce encore bien remplie mais c'est toujours avec le même enthousiasme et le sens de l'intérêt général que nous prendrons nos décisions.

Pour conclure ce mot je tiens à vous rappeler que l'équipe municipale administre au mieux notre commune et vous savez pouvoir compter sur chacun des membres du conseil municipal pour vous apporter l'information et l'aide dont vous auriez besoin.

Le Maire
Olivier CASSIDE

Réduction de la dette

Pour illustrer les propos du maire dans son mot annuel, la mairie a décidé de vous donner de l'évolution très favorable de la dette de la commune. A ce titre on tient à rappeler que cet objectif a été atteint :

- Sans augmentation de la fiscalité
- Politique de contrôle des dépenses

montant de la dette au 1 ^{er} Janvier 2008	montant de la dette au 1 ^{er} Janvier 2013	montant de la réduction	Taux de réduction
500 474 €	182 208 €	318 266 €	64%

Clic Sud de l'Aisne

(Centre local d'information et de coordination Gériatologique)

Le CLIC du sud de l'Aisne est un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien aux personnes âgées et à leur entourage.

N° vert : 0 800 225 922 ou le 03.23.71.53.57

Mél : clic@pays-sud-aisne.fr

Accueil du public sur rendez-vous

5 rue Vallée à Château Thierry

Et ferme de Chailly à Fossoy

Les prochaines
collectes du verre
et du papier **au
domicile des
personnes âgées**

Samedi 16 Mars

Samedi 13 Avril

Samedi 25 Mai

Samedi 22 Juin

Samedi 20 Juillet

Recensement militaire à 16 ans

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire, les filles comme les garçons.

Cette formalité est obligatoire, pour pouvoir présenter aux concours et examens publics et être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Il suffit de vous présenter en Mairie avec le livret de Famille et la pièce d'identité de la personne à recenser



Edité par Agence PROXIPLANS

26/28 av de la République 93170 Bagnolet - Port. 06 23 87 22 54

proxiplans@yahoo.fr - Maquette : AA 01 41 79 02 02

La bibliothèque

Rappel des horaires :

Mardi soir : de 18 heures à 20 heures

Mercredi après-midi : de 15 heures à 17 heures

Samedi après-midi : de 14 heures 30 à 16 heures

Nos activités pour l'année 2012

Au mois de janvier, nous avons organisé un concours de dessins autour de Disney. En février, également un concours de dessins autour « de la terre à l'assiette ». Nous avons repris une fois par mois les ateliers Scrapbooking avec Martine qui nous propose d'enjoliver nos photos, préparer des cartes pour Anniversaires, Noël et laisser libre cours à notre imagination. Nous sommes plus nombreuses.

En mars, nous avons fabriqué des pots de fleurs, des masques et chapeaux pour le carnaval de l'école.

En mars, nous avons participé comme d'habitude au concours de dictée, qui était à Crouettes. Un élève, Baptiste Hauteceur, demeurant à Pavant a été récompensé. Le 13 mars, notre village a accueilli le printemps des conteurs sur le thème « Tristan et Iseult » avec la québécoise, Stéphanie Beneteau.

Le 26 mai, il y a eu une soirée Apéro Contes.

Le 18 Juin, une exposition sur le Général De Gaulle a eu lieu dans la cour de la bibliothèque.

Au mois de juillet, une sortie au château de Condé a été organisée pour enfants et adultes. Malgré le mauvais temps, les enfants ont été ravis des jeux qui leur étaient dédiés.

En juillet et août, un concours de photos en noir et blanc a été proposé - comme au temps de DOISNEAU.

Le 5 août, a eu lieu le marché aux livres.

Nous avons participé à la fête à Pavant avec des jeux dans la cour de la bibliothèque.

L'atelier BB lecteur a recommencé 2 fois par mois le jeudi matin à 11 heures.

La rentrée est arrivée, nous repris nos activités des jeudis où nous accueillons les classes (petits et grands).

L'aide aux devoirs a repris le mercredi après-midi de 14 heures à 15 heures, animée par 2 personnes enseignantes dans les locaux de la bibliothèque, s'adresser à Martine.

Le mardi soir à partir de 18 heures, nous accueillons les enfants de la périscolaire. Ils sont contents de partager un moment de lecture.

Nous avons fait une activité avec les enfants de l'école autour de la semaine du goût sur le thème du chocolat avec dégustation, qui a eu du succès.

Le mercredi 17 octobre, un concours de gâteaux au chocolat pour enfants, et le samedi 20 pour adultes. Les personnes présentes se sont bien régalingées.

Le mercredi 24 aux horaires de la bibliothèque, une animation « lecture et jeux » avec Madame Leredde Elizabeth

Le vendredi 26, une séance de dédicace de livres aura lieu avec Luc Doyelle, suivi d'un repas avec l'auteur.

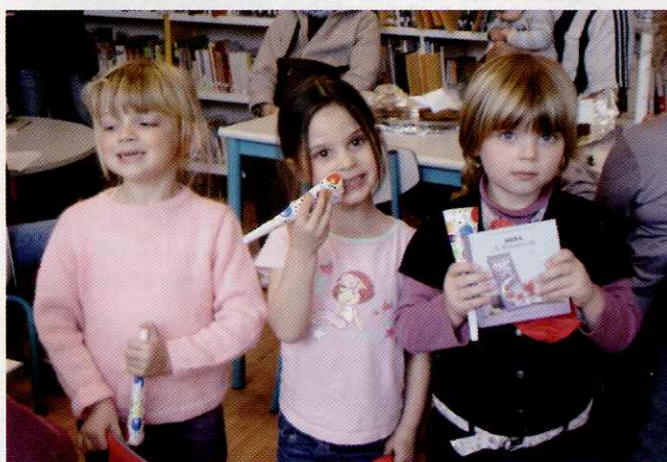
Le samedi 27, après midi, il y aura une séance de contes pour enfants et adultes dans la bibliothèque avec Betty de Coucy le Château.

Le 31 octobre, a été organisé un défilé halloween pour les enfants et parents.

Une nouvelle activité a été mise en place, la généalogie, une fois par mois à partir du 15 novembre.

Dimanche 25 novembre, nous organisons le marché de Noël et vente de jouets, avec le foyer rural.

En novembre, une exposition sur les Fées et les Elfes est prévue dans la bibliothèque.



Les Champagnards

Contact :

M Jacky PLONQUET

7 clos des Forges 02310 Pavant



Le Club « les champagnards » a eu une très bonne saison 2011/2012. Les jeunes qui fréquentent l'association, se sont bien comportés dans les différentes compétitions et randonnées organisées par l'Ufolep: il y a eu de belles courses dans les compétitions départementales avec de très bons résultats, et certains ont participé aux régionaux et nationaux UFOLEP.

Actuellement, le club regroupe un peu plus de cinquante Vététistes, filles et garçons, adultes masculin et féminin. Vous pouvez les croiser sur les chemins autour de Pavant. Leur maillot jaune et vert permet de les distinguer de loin et une troupe de plus de 30 cyclistes le samedi après-midi, ça fait du bruit et ça se remarque.

En 2013, le club organisera la finale du championnat départemental UFOLEP Aisne.

Venez les encourager.

Jacky Plonquet

Rappel des horaires :

Samedi à 14 h 15 devant chez Jacky ou au pied de l'escalier du clos des Forges descendant vers le chemin de la ferme pour les enfants, les mamans ou les papas qui veulent randonner

Dimanche à 9 h 15 devant chez Jacky pour les adultes

Le Cercle des Anciens de Pavant

En 2012, Le cercle des Anciens de Pavant, est resté fidèle à son institution : aider matériellement les personnes âgées. Cela a pu paraître désuet, mais les temps actuels nous confirment son utilité :

- 4 bons de viande de 26 € p/an
- 2 à 3 bons d'épicerie de 10 € p/an

L'un à prendre chez le boucher communal, l'autre chez un commerçant de Charly sur Marne qui se déplace pour satisfaire les personnes âgées. Evidemment, allez-vous dire ? mais, où ont-ils l'argent ? D'abord, nous remercions la commune pour sa subvention communale annuelle, et certains membres de notre Cercle tricotent, activent des repas publicitaires, et des tombolas et participent à la brocante du village. Et, la plus importante de tombolas, est celle de : MENU DE NOEL, cette année, nous y avons adjoints des CADEAUX, avec jouets et tricots pour augmenter le nombre de gagnants. Les personnes très âgées, sortent peu, et c'est une occasion agréable pour nous de les rencontrer en leur offrant un petit bon, qui leur laisse la liberté de choisir ce qu'ils souhaitent.

Amicalement à Toutes et à Tous.

Le Bureau

Le comité des fêtes de Pavant

Le comité des fêtes de Pavant vous présente ses meilleurs vœux pour 2013. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont répondu présentes lors de la fête Saint Bald. Certes nous avons des choses à améliorer et à changer, mais de se sentir porter par les Pavanais nous a fait plaisir, rendez-vous pris pour 2013.

Les manifestations à venir :

- Repas
- Pâques
- Fêtes des voisins
- Fête médiévale et feu de la Saint Jean
- Fête Saint Bald
- Loto
- Le Père Noël se balade

Nous comptons sur votre présence et encore un grand merci à nos bénévoles qui sans lesquelles rien ne serait possible.

Pour tous renseignements, remarques ou suggestions, nous sommes joignables :

- Sophie Boudard : 06.79.32.53.76 / 09.52.91.43.32
- Sophie Moisson : 06.10.39.81.72 / 03.23.82.36.26
- Courrier électronique : contact@comitedesfetespavant.fr

Le foyer rural de Pavant

Les années passent et l'esprit reste toujours le même, être au plus près de vos besoins dans le cadre d'activités de proximité. Les activités se déroulent dans la salle polyvalente du Clos des Forges pour les activités sportives (Tennis de table, Badminton, Yoga et Gym d'entretien) et au Foyer Rural pour les activités culturelles ou de loisirs (café Philo, Chorale, Loisirs créatifs, Atelier peinture, Atelier informatique, Scrabble).

Le Yoga a remplacé le fitness le mercredi à 20h15, nous vous attendons pour ce moment de calme réparateur.

Un calendrier est disponible pour les activités randonnée et café philo : demandez-le, nous vous joindrons également notre plaquette (appelez le 03 23 70 04 30).

L'adhésion a été légèrement revalorisée cette année pour tenir compte de l'augmentation de la part assurance ce qui génère une carte d'adhérent jeune à 15€ et une carte adulte à 22€.

La carte ouvre toujours droit à l'ensemble des activités sauf le Yoga et la Gym d'entretien qui demandent une participation supplémentaire.

Un chantier international a encore été organisé en 2012 dans la foulée de celui de 2009 qui avait vu la mise en place de l'arboretum. Il s'agissait de réhabiliter un chemin de randonnée et sa signalétique. Le Foyer Rural s'est beaucoup investi sur ce projet qui devrait connaître une suite en 2013.

Beaucoup de nations étaient représentées, Pologne, Serbie, Tchéquie, Russie, Turquie, Espagne, notre pays

étant représenté entre autre par le Régional de l'étape: Anthony (merci à lui).

Quelques dates sont à retenir pour 2013

- Assemblée générale du Foyer Rural le 6 avril.
- Troc plantes le 7 avril.
- Notre traditionnelle brocante le 12 mai.
- Festival Chansons en fête le 1 et 2 juin.
- Rurathlon le 29 juin à Lucy le Bocage.



Un projet de café associatif est en cours d'étude et pourrait voir le jour courant 2013 au Foyer Rural. Ce café serait labellisé dans le cadre des Foyers Ruraux et permettrait de créer un lieu de convivialité. Si la philosophie du projet semble acquise à tous, il reste des détails pratiques et des investissements à étudier.

Il va de soi que son ouverture sera réduite dans un premier temps pour ne pas pénaliser les activités existantes. Nous avons toujours le même rêve, celui de repousser les murs du Foyer.

En attendant les animateurs, les membres du Conseil d'administration et les adhérents du Foyer Rural vous souhaitent à tous une excellente année 2013, pleine de santé, de bonheur et d'espérance en ces temps difficiles.

L'équipe du Foyer Rural

Pharmacie
de
L'ARTAUD

Sylvie BARON

Location/Vente de matériel médical



41 Grande Rue - 02310 NOGENT-L'ARTAUD - Tél. 03 23 70 02 54 - Fax 03 23 70 11 14
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h30 - Le samedi : 9h-12h30 / 14h-19h

La réforme des rythmes scolaires

La perspective de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 nous amène à nous interroger sur les conditions d'organisation de l'encadrement des enfants et le coût pour la commune. On parle actuellement d'un surcoût de 150 à 500 euros par enfant et par an, soit pour Pavant une enveloppe de 15 000 à 50 000 euros par an, lequel représenterait un accroissement de la masse salariale communale de 10% à 25% !!

Sur ces questions nous sommes déjà en relation avec les services de l'état et de l'inspection académique et nous attendons des réponses pratiques sur la mise en œuvre de cette réforme qui nécessite la concertation des élus, des parents d'élèves, de la communauté de communes, des associations, du département (transports scolaires) et des enseignants.

Une chose est sûre, cette réforme a pour objectif d'améliorer les conditions d'apprentissages de nos enfants. Nous ferons notre maximum pour que la mise en place de cette réforme ait lieu dès la rentrée 2013

Modification de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Pour 2013, un autre dossier verra le jour. Celui de la modification de la taxe des ordures ménagères, dossier porté par la communauté de communes. Nous quitterons progressivement la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) adossée à la taxe foncière pour passer à une taxe dite incitative où une partie du montant de la taxe sera proportionnelle à la quantité de déchets produits.

Cette évolution aurait pour conséquence de stabiliser le coût de traitement de nos déchets qui a une fâcheuse tendance à s'envoler.

De ce fait dans les semaines à venir une enquête aura lieu auprès de chacun d'entre nous pour faire un point sur les containers, que nous pouvons avoir chez nous, et vérifier que leur dimensionnement est bien adapté à la constitution des familles.

Ces informations précieuses nous permettront d'affiner l'étude menée par la communauté de communes afin de mieux percevoir les conséquences pour le fonctionnement du service des ordures ménagères.

La commune n'est pas en reste dans la poursuite de la réalisation de ces projets :

- Après la remise en état de la toiture de la mairie (couverture et isolation) le réaménagement du secrétariat pour un meilleur accueil du public, 2013 verra le remplacement des fenêtres qui permettra de poursuivre la politique d'économie d'énergie (changement de la chaudière, pose de thermostat sur les radiateurs), puis la restauration de la façade de la mairie qui complètera le rafraîchissement du bâtiment qui devrait s'achever par les peintures de la salle du conseil municipal et du hall d'entrée.
- La réouverture partielle de l'église est prévue cette année après mise en sécurité de l'édifice qui consiste en la pose de filets de sécurité et l'installation d'une cloison destinée à délimiter la zone dangereuse.
- Concernant le pigeonnier, le Rapport de Stabilité établi par l'Architecte du Patrimoine et la lecture des « témoignages de fissures » confirment que les mouvements constatés sur la tour du pigeonnier se poursuivent. Le conseil municipal a décidé de faire appel aux services d'un avocat spécialisé qui a mis en route une procédure juridique adaptée visant à la prise en charge des dégâts par les assurances de l'architecte initial et des entre-

prises concernées. Ceux-ci ont été dûment assignés. Lors de la réunion de Janvier, l'expert désigné par la cour d'appel de Paris a confirmé devant toutes les parties la réalité des désordres constatés, de leur progression manifeste et la nécessité de définir les travaux à réaliser pour y apporter remède. La prochaine réunion aura lieu mi-Avril.

A l'issue de cette procédure, le rôle et la responsabilité des divers intervenants - déjà largement évoqués - seront précisément déterminés. Il incombera alors aux assurances de prendre en charge le coût des travaux de remise en état et du préjudice subi, en fonction de la grille de responsabilité déterminée par le Tribunal.

- L'eau et l'assainissement font toujours partie des préoccupations essentielles et en 2013 l'équipe municipale devra se prononcer sur plusieurs points très importants :
- L'opportunité de faire réaliser par Véolia une recherche de fuites sur l'ensemble du territoire de la commune
- La mise en place d'un supprimeur rue Grousy
- Le choix de la filière assainissement

AUTO ECOLE

CHARLY - PERMIS

**36 rue Emile MORLOT
02310 CHARLY SUR MARNE**

03 23 82 06 63 - 06 24 98 63 93

La Taverne
Restaurant

*Cuisine traditionnelle
Grillades au feu de bois*

**1 SQUARE LABEDOYÈRE - 02310 NOGENT L'ARTAUD
03 23 70 11 69**



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Contrat Pré-Obsèques
- Transports France et Etranger
- Crémation
- Contrat d'entretien de sépultures
- Exposition de monuments
- Décors personnalisés

*Une famille
au service des familles*

Ouvert du lundi au samedi
+
Permanence téléphonique

83, rue Emile Morlot - 02310 CHARLY-SUR-MARNE - 03 23 82 01 61 - sasnivesse@orange.fr

Le bassevellois



*Boulangerie - Pâtisserie
Traiteur*

- Des repas à thèmes • Des buffets froids ou chauds
- Des repas chauds • Lunch / Apéritifs / Cocktails / Pizzeria
- Organisation de réception



25 rue du 104 RI - 77138 LUZANCY - Tél. 01 60 22 59 51 - Port. 06 71 29 36 94

www.traiteur-le-bassevellois.fr



Charly médical

*Une équipe dynamique de proximité
Des professionnels de santé à votre service*



**LOCATION / VENTE DE MATERIEL MEDICAL, ORTHOPEDIE
DEAMBULATEUR - LIT MÉDICALISÉ - SOULÈVE MALADE
LIVRAISON - INSTALLATION - REPRISE (à domicile)**

67, rue Emile Morlot - 02310 CHARLY SUR MARNE - Tél. **03 23 82 00 47** - Fax 03 23 82 13 81



**S.A.R.L.
Claude LEBLANC
Père & Fils**

ZAC sous les Carrières
02310 CHARLY-SUR-MARNE
Tél. 03 23 82 46 01 - Fax. 03 23 82 93 20
Mobile 06 21 44 57 47

Email : leblanc-claude@orange.fr • secretariat-leblanc@orange.fr



Cabinet Y. LE GOFF

Économiste de la Construction
Maître d'œuvre
Coordination SPS - Loi Carrez
Expertises Amiante - Plomb - Bâtiment

79 rue E. Vallée 02310 NOGENT L'ARTAUD
Tél. 03 23 70 12 47 - Fax 03 23 70 83 66
yclegoff@gmail.com

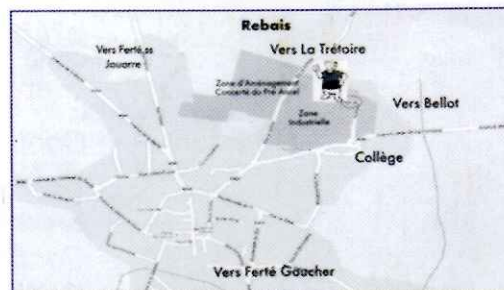
AUTOSUR Rebaïs

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRE VISITE OFFERTE

CENTRE ÉQUIPÉ :

Banc 4x4 - Utilitaires - Voitures anciennes
GPL - Camping-cars



14, avenue de l'industrie - 77510 REBAÏS - **01 64 04 98 55**

Prise de rendez-vous sur internet : autosur-rebaïs

Les services U



SUPER U CHARLY-SUR-MARNE

Route de Pavant - 02310 CHARLY-SUR-MARNE - **Tél. 03 23 82 02 36**

Ouvert du lundi au samedi : 8h30-19h30 non-stop - Sauf le vendredi : 8h30-20h non-stop - Le dimanche 9h-12h30



TAXI Alain



DOMPTIN

03 23 70 45 85 ★ 06 08 25 57 41

Vous connaissez le **TAXI Alain** avec ses véhicules du VIP aux 9 places pour vos déplacements, de vos simples courses au marché, jusqu'à votre restaurant, ainsi que l'accompagnement à votre aéroport, du privé au professionnel. Nous assurons également le déplacement de malades assis pour diverses consultations, hospitalisations (entrée - sortie), séances de radiothérapie, chimiothérapie, dialyse.

TAXI



SOYEZ MALIN, PREFEREZ TAXI Alain